

# M. C. G. Power et les problèmes d'après-guerre

Le cas des moins de 20 ans — C'est le plus difficile  
— Aucune situation ne les attend au retour  
— Réaction pénible

Ottawa, 27 (D.N.C.) — La Chambre des Communes a passé la plus grande partie de la séance d'hier à discuter la résolution du ministre de la Santé et des Pensions, M. Ian Mackenzie, ayant pour but de constituer une commission parlementaire spéciale chargée d'étudier les problèmes de restauration d'après-guerre. M. C.-G. Power, ministre de l'Aviation, a prononcé à ce propos un discours qui contenait plusieurs points dignes de remarque.

Il a attiré l'attention du comité et du public en général sur le cas des jeunes gens de moins de vingt ans qui font partie de l'aviation. Ce problème n'est pas particulier à l'aviation, dit-il, car il y a aussi de ces jeunes gens dans la marine et dans l'armée. Mais il y a un grand nombre de moins de vingt ans dans les équipages d'avions outre-mer.

Le ministre de l'Aviation rappelle que le problème s'est présenté à la fin de l'autre guerre. Il s'est lui-même occupé très activement de puis vingt-cinq ans du sort des anciens combattants et il a été à même de constater que les cas les plus difficiles ont été ceux des jeunes gens qui s'étaient enrôlés avant la vingtaine. Leur proportion est plus élevée dans la guerre actuelle.

Ils sont nombreux à l'heure actuelle, dit M. Power, les jeunes qui se sont enrôlés dans l'aviation à la fin de leurs études, ou même avant d'avoir terminé leurs cours dans les high schools, les collèges et les universités. Ils ne s'étaient encore établis dans aucune occupation fixe. Nous les avons pris au moment où ils allaient commencer leur vie, continue le ministre, et nous les avons lancés dans la plus risquée des occupations. Aucune situation ne les attend au retour, aucune carrière n'a de place faite pour eux. Et les expériences par lesquelles ils passent maintenant ont pu modifier considérablement leurs espoirs, leurs ambitions et la conception qu'ils se faisaient de la vie.

Dans une envolée vraiment impressionnante, le ministre de l'Aviation fait alors une description des étapes par lesquelles passent les jeunes aviateurs depuis le moment de leur enrôlement, les différentes phases de leur entraînement, la première envolée-solo jusqu'à la traversée outre-mer, les premières envolées d'opérations, les combats aériens, puis le retour vers un monde transformé où ils ne savent ce qui les attend.

Problème difficile, très difficile, dit M. Power, qui ajoute: Nous avons des plans, nous aurons des établis-

sements où ils pourront faire leur convalescence, détendre leurs nerfs déprimés; nous organiserons avec le concours des institutions d'enseignement des cours de réhabilitation, de compléments d'études, d'orientation professionnelle; nous en garderons un certain nombre dans l'aviation — de ceux qui ne seront pas ébranlés au point de ne plus pouvoir supporter le bruit d'un moteur ou la vue d'un uniforme — et nous essayerons de trouver des emplois pour les autres. Mais, ajoute le ministre, je sais par l'expérience de l'autre guerre que ce ne sera pas facile et, pour avoir songé depuis longtemps à ce problème et avoir consulté à ce sujet les aumôniers, les officiers des services auxiliaires, des psychologues et des psychiatres, je crois que, malgré tous les plans, il sera presque impossible d'établir une formule et qu'il faudra presque étudier séparément le cas de chaque démobilisé en particulier.

M. Power parle ensuite des aviateurs qui reviennent dès maintenant d'outre-mer et qui posent un problème très difficile. Ils ne veulent pas accepter des fonctions de "rampeants" dans les équipes de terre non plus que des fonctions administratives. Ceux qui ont volé veulent voler encore et ils demandent à retourner outre-mer. Il leur arrive de montrer de l'amertume à l'égard des fonctions "de tout repos". De toute façon ils se réacclimatent difficilement aux conditions de vie du Canada. C'est pourquoi le ministre tient à attirer l'attention du pays tout entier sur ce problème dont la solution reste à trouver.

Et pourtant, continue-t-il, ces jeunes gens sont la crème du pays. Ils ont été choisis à cause de leurs qualités exceptionnelles aux points de vue physique, intellectuel et à cause de leur degré d'instruction; ils sont de ceux qui, dans des conditions normales de vie, auraient pu devenir députés dans dix ans, ministres dans vingt ans. Leurs exploits leur enlèvent les dispositions requises pour servir sous leurs aînés et cependant ils n'ont ni l'âge ni l'expérience pour occuper certaines situations qui leur seraient dues jusqu'à un certain point. Voilà, dit M. Power, les jeunes gens qui nous posent un problème si difficile que nous ne sommes pas certains d'avoir la bonne solution malgré les projets que nous formons. C'est pourquoi le ministre a voulu attirer l'attention de la Chambre et du public sur cette question; il demande au comité parlementaire d'y apporter beaucoup de soin et il termine en donnant à ses auditeurs l'assurance qu'il accueillera avec reconnaissance toutes les suggestions qu'on voudra lui faire à ce sujet.

Léopold RICHER